

Juristat



Statistics
Canada
Canadian Centre
for Justice Statistics

Statistique
Canada
Centre canadien
de la statistique juridique

Service Bulletin Bulletin de service



Vol. 4, No. 1

Vol. 4, № 1

HOMICIDE IN CANADA: STATISTICAL HIGHLIGHTS - 1982

In 1982, homicides accounted for no more than 0.4% (670) of the total 168,646 actual crimes of violence¹ reported to Canadian police in the same year. In Canada, homicide is a generic term which includes the Criminal Code offences of murder, manslaughter and infanticide.

Although homicide is often an unplanned act, the phenomenon itself reveals some observable patterns and consistencies when the offences are aggregated at the national and provincial levels. Some of these observations are provided in this release.

HOMICIDE INCIDENTS² AND OFFENCES³

In 1982, there were 609 separate homicide incidents, representing a 1.3% decrease from the previous year's total of 617. Despite this decline, the actual number of homicide offences (victims) increased by 3.4%, from 648 in 1981 to 670 in 1982. Table 1 provides the national and provincial overview of homicide offences for 1982. As illustrated, the breakdown of the total 670 homicide

¹ Includes murder, manslaughter, infanticide, attempted murder, sexual offences, assaults and robbery.

² Defined as the occurrence of one or more criminal offences in one single, distinct event regardless of whether it involves one or more victims.

³ One "offence" is counted for every victim.

February 1984
4-2400-530

STATISTIQUE DE L'HOMICIDE AU CANADA - FAITS SAILLANTS - 1982

Parmi les 168,646 crimes réels de violence¹ déclarés aux services de police du Canada pendant 1982, 0.4% (670) tout au plus étaient des homicides. Au Canada, l'homicide est le terme générique désignant les trois infractions au code criminel suivantes: le meurtre, l'homicide involontaire coupable et l'infanticide.

L'homicide est souvent non prémedité, mais le regroupement des infractions à l'échelle nationale et provinciale permet d'observer des tendances et des similitudes. Le présent bulletin fait état de certaines de ces observations.

AFFAIRES² ET INFRACTIONS³ D'HOMICIDE

En 1982, 609 affaires d'homicide distinctes ont été signalées, soit une baisse de 1.3% par rapport à l'année précédente (617). En dépit de cette diminution, le nombre réel d'infractions d'homicide (victimes) s'est accru de 3.4%, passant de 648 en 1981 à 670 en 1982. Le tableau 1 donne une vue d'ensemble à l'échelle nationale et provinciale des infractions d'homicide commises en 1982. Comme en témoigne le tableau, les

¹ Y compris le meurtre, l'homicide involontaire coupable, l'infanticide, la tentative de meurtre, les infractions d'ordre sexuel, les voies de fait et le vol qualifié.

² Se définit comme la perpétration d'une ou plusieurs infractions au cours d'un seul événement distinct, quel que soit le nombre de victimes.

³ On compte une "infraction" par victime.

Février 1984
4-2400-530

offences shows 624 murders, 42 manslaughters and 4 infanticides. Collectively, Quebec and Ontario accounted for 56.1% of the total homicides reported during 1982, a pattern which is similar to the one displayed in 1981 when homicides in these two provinces represented 55.0% of all homicides in Canada.

A comparison of 1981 and 1982 homicide offences in Canada and the provinces is depicted in Chart 1. As illustrated, in 1982 Quebec ranked the highest in the number of reported offences in Canada (192), and experienced an increase of 3.2% from the 186 offences in 1981. Ontario followed closely with 184 offences, representing an 8.2% increase from the 170 offences reported during 1981. The Saskatchewan data marked the largest percentage increase in reported homicides for this period (34.5%). Manitoba experienced the greatest decrease (14.6%) with 35 offences reported in 1982, compared to the previous year's total of 41. British Columbia remained unchanged with 110 offences reported for both years while Prince Edward Island was the only province with no reported homicides during 1982.

670 infractions d'homicide se subdivisent en 624 meurtres, 42 homicides involontaires coupables et 4 infanticides. Le Québec et l'Ontario ont enregistré ensemble 56.1% des homicides signalés en 1982, soit à peu près la même proportion qu'en 1981, année où les homicides dans ces deux provinces représentaient 55.0% de tous les homicides commis au Canada.

Le graphique 1 compare les infractions d'homicide perpétrées au Canada et dans les provinces en 1981 et 1982. On y observe qu'en 1982, le Québec venait au premier rang pour le nombre d'infractions déclarées au Canada (192) et que cette province a enregistré une hausse de 3.2% par rapport à 1981 (186). L'Ontario suit de près (184 infractions), soit une hausse de 8.2% par rapport à 1981 (170). C'est en Saskatchewan que l'accroissement en pourcentage du nombre d'homicides déclarés a été le plus élevé au cours de cette période (34.5%). Le Manitoba affiche la baisse la plus forte (14.6%), 35 infractions ayant été signalées en 1982 contre 41 l'année précédente. En Colombie-Britannique, la situation est restée inchangée, 110 infractions ayant été déclarées pour chacune des deux années tandis que l'Île-du-Prince-Édouard est la seule province qui n'a déclaré aucun homicide pour 1982.

Table 1 Number and Rate¹ of Homicide Offences by Legal Type, Canada, Provinces and Territories, 1982.
Tableau 1 Nombre et taux¹ d'infractions d'homicide selon le genre légal, Canada, provinces et territoires, 1982.

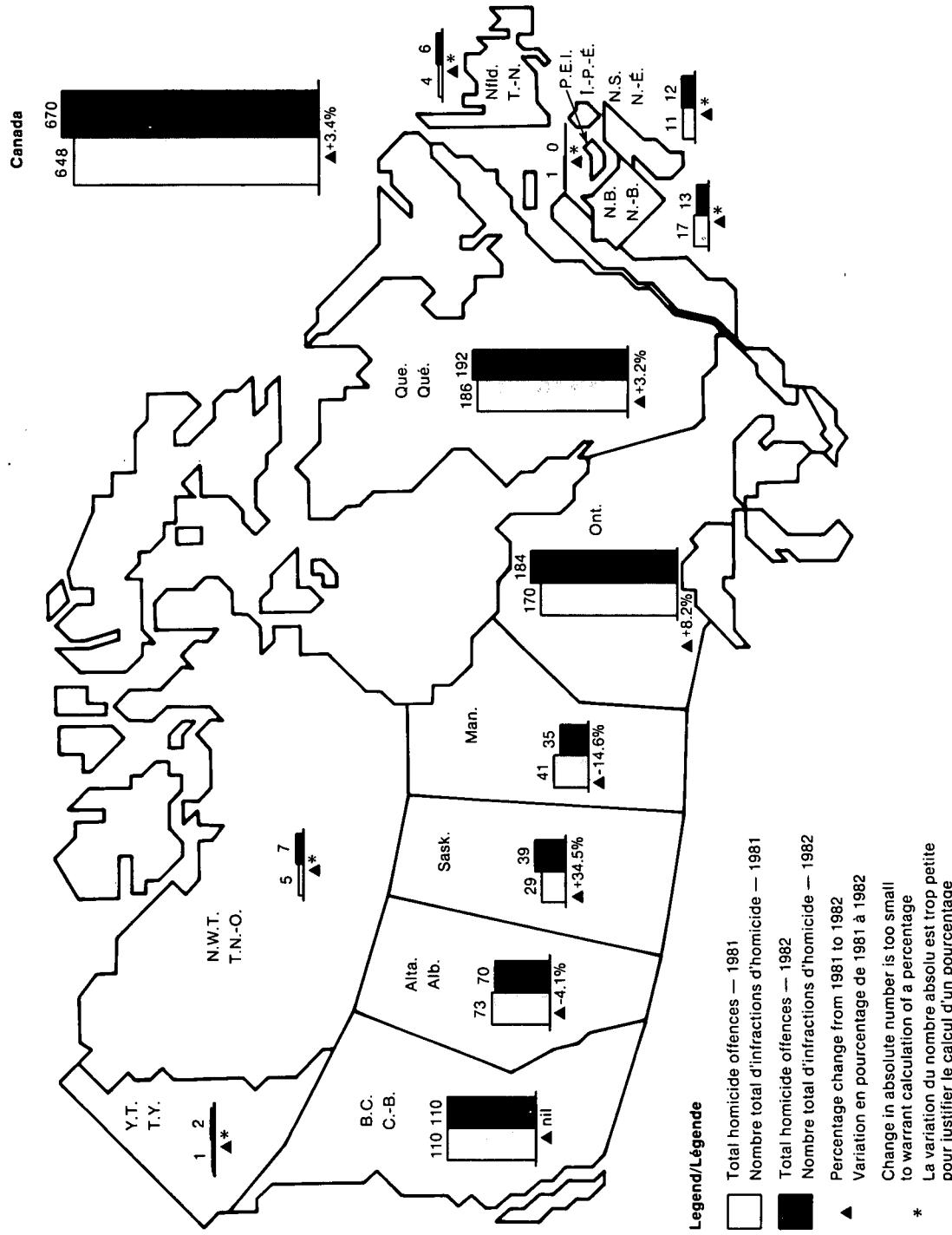
	Total Homicide Offences		Murder ²		Manslaughter		Infanticide	
	Total, infractions d'homicide	Actual Number Nombre réel	Rate Taux	Actual Number Nombre réel	Rate Taux	Homicide involontaire coupable	Actual Number Nombre réel	Rate Taux
Newfoundland/Terre-Neuve	6	1.05		5	0.88	-	-	0.17
Prince Edward Island/ Île-du-Prince-Édouard	-	-	-	-	-	-	-	-
Nova Scotia/Nouvelle-Écosse	12	1.41		9	1.06	2	0.23	0.12
New Brunswick/ Nouveau-Brunswick	13	1.86		10	1.43	3	0.43	-
Québec	192	2.96		183	2.82	9	0.14	-
Ontario	184	2.11		175	2.01	8	0.09	0.01
Manitoba	35	3.38		32	3.09	3	0.29	-
Saskatchewan	39	3.98		35	3.57	4	0.41	-
Alberta	70	3.02		67	2.89	3	0.13	-
British Columbia/ Colombie-Britannique	110	3.94		99	3.55	10	0.36	0.03
Northwest Territories/ Territoires du Nord-Ouest	7	14.83		7	14.83	-	-	-
Yukon	2	8.44		2	8.44	-	-	-
CANADA	670	2.72		624	2.53	42	0.17	0.02

¹ Rates are calculated on the basis of 100,000 population using June 1st, 1982 population estimates.

Les taux sont calculés pour 100,000 habitants selon les estimations démographiques au 1er juin 1982.

² Murder offences include all offences of first and second degree murder.
Comprend les infractions de meurtre au premier et au deuxième degré.

Total Number of Homicide Offences, Canada and Provinces, 1981 and 1982
Nombre total d'infractions d'homicide, Canada et provinces, 1981 et 1982



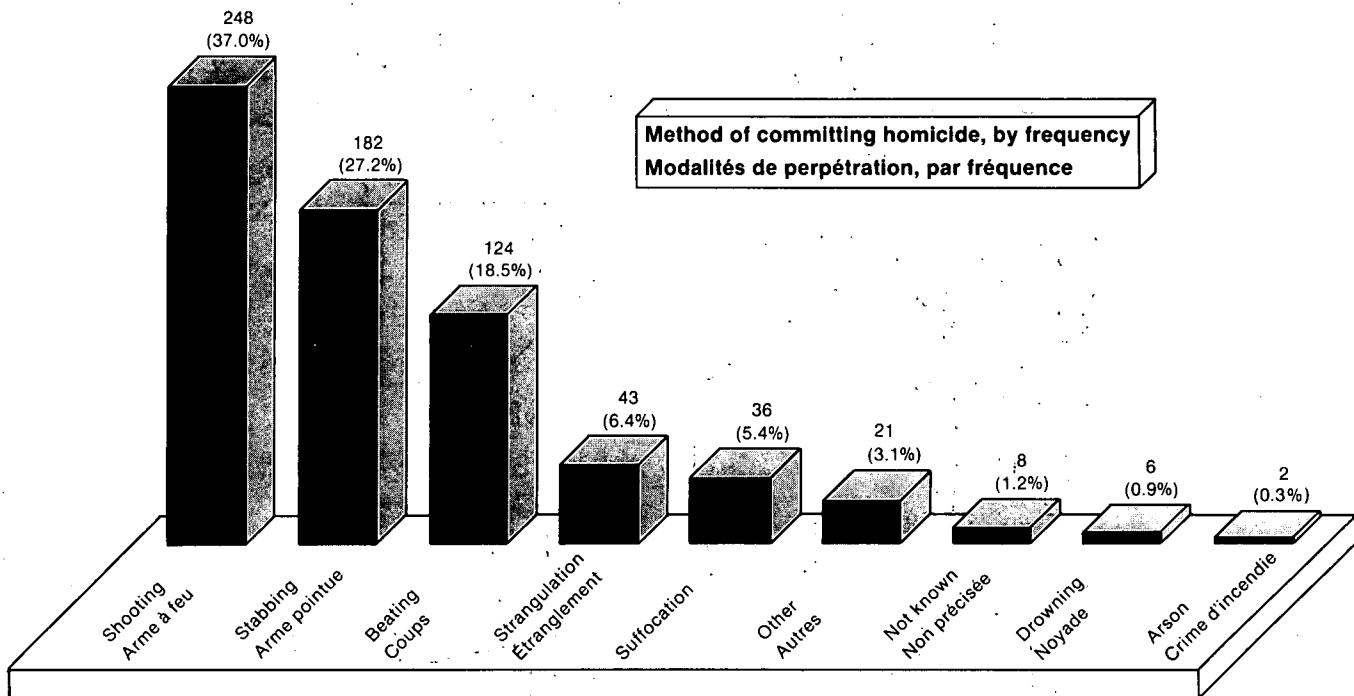
Source: Canadian Centre for Justice Statistics, Law Enforcement Section — Homicide Program
 Source: Centre canadien de la statistique juridique, Section de l'application de la loi — Programme d'homicide

At the time of this report, Canadian police forces solved⁴ 81.0% (543) of all homicide offences committed in 1982 leaving 19.0% (127) unsolved at the year's end. In the solved offences, police identified 622 persons as suspects⁵ in these homicides.

METHOD OF COMMITTING HOMICIDE

Chart 2 identifies that shooting⁶ was the principal method used in the 670 offences, accounting for 37.0% (248) of all homicides in 1982. The use of firearms in the commission of homicides during 1982 increased by 24.6% over 1981 when homicides by the use of firearms totalled 199. Another increase was

Chart — 2
Homicide in Canada, 1982
L'homicide au Canada, 1982



Source: Canadian Centre for Justice Statistics, Law Enforcement Section — Homicide Program

Source: Centre canadien de la statistique juridique, Section de l'application de la loi — Programme d'homicide

Au moment de la rédaction du présent bulletin, les corps policiers du Canada avaient résolu⁴ 81.0% (543) des infractions d'homicide commises en 1982, et 19.0% (127) des infractions n'avaient pas été résolues à la fin de l'année. Dans le cas des infractions résolues, la police avait identifié 622 personnes comme suspects⁵.

MODE DE PERPÉTRATION DE L'HOMICIDE

Selon le graphique 2, on s'est surtout servi d'une arme à feu⁶ pour commettre les 670 infractions. En effet, 37.0% (248) des homicides ont été commis à l'aide de ce genre d'arme en 1982. Il s'agit là d'une augmentation de 24.6% par rapport à 1981 (199). On a également observé une hausse des homicides commis par suffocation. Le

Graphique — 2

⁴ Homicide offences for which there are known suspects. This term refers only to initial police reporting and not to court dispositions.

⁵ Includes: 1- persons identified (and in most cases charged) as having committed an offence(s) of murder, manslaughter or infanticide or 2- persons suspected by the police of having committed a homicide offence(s) but are known to have subsequently died from natural causes or committed suicide after the offence.

⁶ Includes: Rifles, shotguns, handguns, sawed-off rifles/shotguns and unknown types of firearms.

⁴ Homicides pour lesquels il y a des suspects connus. Ce terme ne s'applique qu'aux déclarations initiales de la police et non aux décisions rendues par les tribunaux.

⁵ Ce nombre englobe: 1- les personnes considérées (et dans la plupart des cas inculpées) comme ayant commis un meurtre, un homicide involontaire coupable ou un infanticide ou 2- les personnes soupçonnées par la police d'avoir commis une infraction d'homicide, mais qui sont décédées de causes naturelles par la suite ou qui se sont suicidées après avoir commis l'infraction.

⁶ Englobe les carabines, les fusils, les armes de poing, les carabines/fusils à canon tronqué et d'autres genres d'armes à feu inconnus.

observed among homicides committed by suffocation, where the number of offences quadrupled since 1981 (from 9 to 36) but still remained small (5.4%) in proportion to all methods used to commit homicide. Other methods such as beating, strangulation, drowning and arson showed declines from 1981.

In the Eastern,⁷ Central⁸ and Northern⁹ areas of Canada, the most frequent method used to commit homicides was shooting, while most homicides in Western¹⁰ Canada were committed by stabbing with a sharp or blunt instrument. This pattern is similar to that shown in 1981 with the exceptions of Ontario, which reported a higher number of homicides as a result of beatings, and the Yukon and the Northwest Territories, where homicides were spread equally among shooting, stabbing and strangulation.

Homicides which took place during the commission of other¹¹ criminal offences represented 19.3% (129) of all homicides in 1982, registering a slight decrease of 0.8% from the previous year. Of the total 129 homicides committed during another criminal act, 81 (62.8%) took place during robberies, 29 (22.5%) during offences of rape and sexual assault while 19 (14.7%) occurred during the commission of other¹² criminal acts.

VICTIM PROFILE

Consistent with homicide data for previous years, the 1982 figures confirm that the number of male victims was proportionately higher than that of female victims, the victim sex composition being 66.9% (448) male and 33.1% (222) female. The relative proportions observed in the sex of victims varied significantly among the regions.

Homicide statistics on victim-suspect relationships indicate that most homicides occur between people who are known to one another. During 1982, of the total solved offences (543), just over four out of every five (82.9% or 450) were committed in domestic and social or business situations

⁷ Includes the Atlantic provinces.

⁸ Includes Ontario and Quebec.

⁹ Includes the Yukon and the Northwest Territories.

¹⁰ Includes: Manitoba, Saskatchewan, Alberta and British Columbia.

¹¹ Designates homicides in which a criminal act other than homicide was a contributing factor in the killing, i.e. robbery, rape, sexual assaults, escape and other criminal acts.

¹² Includes other types of criminal acts leading to homicide such as arson, assaults, etc.

nombre d'infractions de ce genre a quadruplé depuis 1981 (passant de 9 à 36), mais cette proportion reste faible (5.4%) par rapport aux autres modes de perpétration de l'homicide. On a enregistré une baisse comparativement à 1981 pour les autres méthodes comme les coups, l'étranglement, la noyade et le crime d'incendie.

Dans l'est⁷, le centre⁸ et le nord⁹ du Canada, les homicides ont surtout été commis au moyen d'une arme à feu tandis que dans l'ouest¹⁰, on a surtout utilisé une arme pointue. Cette tendance est semblable à celle qui avait été observée en 1981, sauf pour l'Ontario, qui a déclaré un nombre plus élevé d'homicides par suite de coups, et le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, où les armes à feu, une arme pointue et l'étranglement avaient servi dans une même proportion à commettre les homicides.

Les homicides qui se sont produits au cours de la perpétration d'autres¹¹ actes criminels représentaient 19.3% (129) des homicides commis en 1982, soit une légère baisse de 0.8% par rapport à l'année précédente. Sur les 129 homicides commis en même temps que d'autres actes criminels, 81 (62.8%) ont eu lieu pendant la perpétration de vols qualifiés, 29 (22.5%) pendant des viols ou des agressions sexuelles tandis que 19 (14.7%) se sont produits pendant la perpétration d'autres¹² actes criminels.

PROFIL DE LA VICTIME

En 1982, tout comme pour les années précédentes, le nombre de victimes d'homicide de sexe masculin était proportionnellement plus élevé que chez le sexe féminin, 66.9% (448) des victimes étant de sexe masculin et 33.1% (222), de sexe féminin. La proportion relative observée concernant le sexe des victimes variait sensiblement d'une région à l'autre.

Selon les statistiques sur les relations entre la victime d'homicide et le suspect, ces derniers se connaissent dans la plupart des cas. En 1982, sur les infractions résolues (543), il existait des relations familiales, sociales ou d'affaires entre les victimes et les suspects dans un peu plus de quatre cas sur cinq (82.9% ou 450). Ce

⁷ Englobe les provinces de l'Atlantique.

⁸ Englobe l'Ontario et le Québec.

⁹ Englobe le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

¹⁰ Englobe le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

¹¹ Désigne les cas où un acte criminel autre que l'homicide a contribué à la mort d'une personne. (Par exemple, infractions de vol qualifié, viol, attentat à la pudeur, fuites et évasions et autres.)

¹² Englobe d'autres genres d'actes criminels ayant entraîné l'homicide comme le crime d'incendie, les voies de fait, etc.

where the victims were known by the suspect. No known relationship appeared to exist or could be established between the suspect and victim in only 2.2% (12) of all solved homicides. The remaining 81 solved offences were committed during another criminal act where relationships between suspect and victim other than domestic may have existed.

As in 1981, the age group subjected to the highest homicide victimization in 1982 included persons 20-29 years of age, where the 179 victims represented over one quarter (26.7%) of all homicide victims. The age group bearing the second highest concentration of victims included persons between the ages of 30-39 years (135 or 20.1%).

The marital status of victims reveals that at the time of occurrence almost one half, 47.5%, were single; just under one quarter, 23.1%, were married; 11.6% were reported to be living in a common-law relationship while the remaining victims were either separated (6.9%), divorced (6.9%) or widowed (3.0%). The marital status of 7 (1.0%) victims was unknown.

SUSPECT PROFILE

Of the 622 suspects identified in the 543 solved offences, adults¹³ accounted for 96.0% (597) while juveniles¹⁴ represented 4.0% (25) of all suspects. Male suspects numbered almost 7 times greater than females at 87.1% (542) and 12.9% (80) respectively.

Among the total 622 homicide suspects, 42.4% were 20-29 years of age, and 22.0% were aged 30-39 years. The number of individuals suspected of committing homicide gradually tapered off from the age of 40 years. There were 19 suspects (3.1%) who were 60 years of age and over and one suspect (0.2%) who was under the age of 10.

The method of committing homicide offences differed between the sexes with stabbing being the most common method used by females (33.8% of the offences committed by females) while shooting was the most frequent method used by males (32.1%).

The marital status of homicide suspects reveals a similar pattern to that of the victims. Of all suspects, at the time of occurrence, most were single (47.4%), second most frequent were those with a married

¹³ Includes persons 16 years of age or over or such other age as defined by the individual province(s).

¹⁴ Includes persons under the age of 16 years or such other age as defined by the individual province(s).

n'est que dans 2.2% (12) des cas d'homicides résolus qu'il ne semblait exister ou qu'on ne pouvait établir aucune relation connue entre le suspect et la victime. Dans les 81 autres cas d'homicides résolus qui avaient été commis au cours de la perpétration d'un autre acte criminel, il pouvait exister des relations entre le suspect et la victime autre que des relations familiales.

Tout comme en 1981, c'est chez les 20 à 29 ans qu'on retrouve le plus grand nombre (179) de victimes d'homicide en 1982, soit plus du quart (26.7%) de toutes les victimes d'homicide. Le groupe d'âge qui venait au deuxième rang à ce chapitre était le groupe des 30 à 39 ans (135 ou 20.1%).

L'état matrimonial des victimes révèle qu'au moment de la perpétration de l'homicide, près de la moitié (47.5%) étaient célibataires; un peu moins du quart (23.1%) étaient mariées; 11.6% vivaient en concubinage et les autres étaient soit séparées (6.9%), divorcées (6.9%) ou veuves (3.0%). L'état matrimonial de 7 (1.0%) était inconnu.

PROFIL DU SUSPECT

Sur les 622 suspects identifiés dans les 543 infractions résolues, 96.0% (597) étaient d'âge adulte¹³ tandis que les jeunes¹⁴ représentaient 4.0% (25) des suspects. Les suspects de sexe masculin étaient près de 7 fois plus nombreux que les suspects de sexe féminin, soit 87.1% (542) contre 12.9% (80).

Parmi les 622 personnes soupçonnées d'homicide, 42.4% avaient de 20 à 29 ans et 22.0%, de 30 à 39 ans. Le nombre d'individus soupçonnés d'avoir commis un homicide diminue progressivement à partir de 40 ans. On comptait 19 suspects (3.1%) âgés de 60 ans et plus et un suspect (0.2%) de moins de 10 ans.

Le mode de perpétration des homicides différait selon le sexe. Les personnes de sexe féminin ont eu surtout recours à une arme pointue (dans 33.8% des cas) tandis que les hommes ont surtout utilisé une arme à feu (32.1%).

L'état matrimonial des personnes soupçonnées d'homicide était semblable à celui des victimes. La plupart des suspects étaient célibataires (47.4%) au moment de la perpétration de l'homicide; les personnes mariées venaient au deuxième

¹³ Englobe les personnes de 16 ans ou plus ou tout autre âge défini par la province.

¹⁴ Englobe les personnes de moins de 16 ans ou tout autre âge défini par la province.

status (17.8%) and the third highest category represented those living in a common-law relationship (17.7%). The marital status of 19 (3.1%) suspects was unknown. The remaining suspects were either separated (8.0%), divorced (4.7%) or widowed (1.3%).

HOMICIDE IN CANADA 1978-1982

In the five year period from 1978 to 1982, 3,203 Canadians met death as a result of homicide. This total represents a yearly average of 640.6 deaths or an average annual rate of 2.67 homicide victims per 100,000 population. As identified in Table 2 and Chart 3, the rate of homicide offences declined for two consecutive years from 1978 to 1980. In 1981, Canada's homicide rate increased by 7.7% over the previous year, followed by another increase of 2.3% in 1982.

While the national murder rate in 1980 showed a decrease of 18.7% from 1978, the manslaughter rate revealed a significant increase of 64.0% in 1980 over that of 1978. It should be noted that this increase was due primarily to one manslaughter incident in 1980 which culminated in the death of 48 persons. Since the downward trend in Canada's murder rate in 1980, a progressive upward movement has been observed in the two following years to 1982. Meanwhile, since 1980, the manslaughter rate has shown a declining pattern with a rate in 1982 lower than that shown in 1978.

Overall, during the five years from 1978 to 1982, Canada's homicide rate dropped by 3.5% while the actual number of homicide offences increased by 1.4%.

Detailed information on homicide offences broken down by suspect-victim relationships, method of offence commission, dispositional aspects and legal proceedings of those suspected of committing homicide offence(s) may be obtained by referring to the Centre's publication entitled Homicide in Canada-1982: A Statistical Perspective (Catalogue 85-209) scheduled for release in the spring of 1984. This document may be obtained from Publication Sales and Services, Statistics Canada, Main Building, Room 1710, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (613) 593-7276.

rang (17.8%) et les personnes vivant en concubinage (17.7%), au troisième rang. L'état matrimonial de 19 (3.1%) suspects était inconnu. Les autres suspects étaient soit séparés (8.0%), divorcés (4.7%) ou veuf (1.3%).

L'HOMICIDE AU CANADA 1978-1982

Au cours de la période de cinq ans allant de 1978 à 1982, 3,203 Canadiens ont été victimes d'homicide. Il s'agit d'une moyenne de 640.6 décès par année ou d'un taux annuel moyen de 2.67 victimes pour 100,000 habitants. Comme l'indiquent le tableau 2 et le graphique 3, le taux d'infractions d'homicide a diminué pendant deux années consécutives, soit de 1978 à 1980. En 1981, le taux d'homicide du Canada a augmenté de 7.7% par rapport à l'année précédente, et il s'est accru de 2.3% en 1982.

Bien que le taux national de meurtre ait accusé une baisse de 18.7% en 1980 par rapport à celui de 1978, le taux d'homicide involontaire coupable de 1980 révèle une hausse sensible (64.0%) sur celui de 1978. Il convient de noter que cette progression est en grande partie attribuable à une affaire d'homicide involontaire coupable en 1980 qui s'est soldé par la mort de 48 personnes. La tendance à la baisse du taux de meurtre enregistrée au Canada en 1980 s'est transformée progressivement en tendance à la hausse au cours des deux années suivantes. Par ailleurs, depuis 1980, la tendance du taux d'homicide involontaire coupable a été à la baisse, le taux de 1982 étant inférieur à celui de 1978.

Dans l'ensemble, au cours de la période de cinq ans allant de 1978 à 1982, le taux d'homicide du Canada a diminué de 3.5% tandis que le nombre réel d'infractions d'homicide s'est accru de 1.4%.

Des données détaillées sur la ventilation des infractions selon la relation entre le suspect et la victime, le mode de perpétration de l'infraction, les jugements rendus et les procédures légales dans le cas des personnes soupçonnées d'avoir commis un ou des homicides figurent dans la publication du Centre intitulée L'homicide au Canada - 1982: Perspective statistique (n° 85-209 au catalogue) qui doit paraître au printemps 1984. Pour obtenir ce document, il faudra communiquer avec le Service de vente et distribution des publications, Statistique Canada, immeuble Principal, pièce 1710, Parc Tunney, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 (613) 593-7276.

Table 2 Number and Rate¹ of Homicide Offences by Legal Type, Canada, 1978-1982
 Tableau 2 Nombre et taux¹ d'infractions d'homicide selon le genre légal, Canada, 1978-1982

	1978		1979		1980		1981		1982	
	Actual Number	Rate								
	Nombre Réel	Taux								
Murder ² / Meurtre ²	592	2.52	587	2.48	493	2.05	601	2.47	624	2.53
Manslaughter/ Homicide involontaire coupable	58	0.25	39	0.16	97	0.41	44	0.18	42	0.17
Infanticide	11	0.05	5	0.02	3	0.01	3	0.01	4	0.02
Total Homicide Offences/ Total, infractions d'homicide	661	2.82	631	2.66	593	2.47	648	2.66	670	2.72

(1) Rates are calculated on the basis of 100,000 population.

Les taux sont calculés pour 100,000 habitants.

(2) Murder offences include all offences of first and second degree murder.
 Comprend les infractions de meurtre au premier et au deuxième degré.

Source: Canadian Centre for Justice Statistics
 Law Enforcement Section - Homicide Program
 Centre canadien de la statistique juridique - Section de l'application de la loi -
 Programme d'homicide

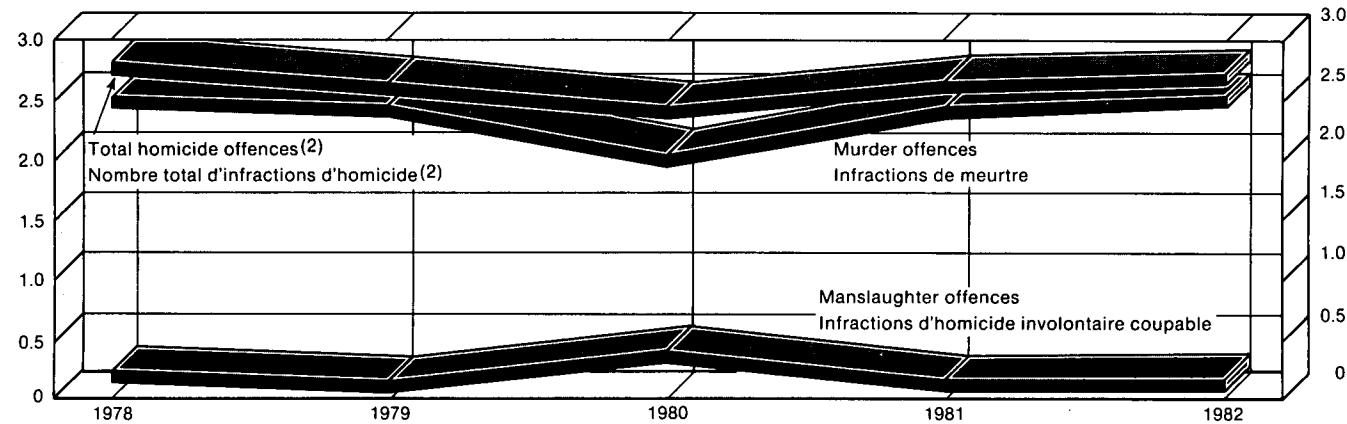
Chart — 3

Homicide in Canada, 1978-1982

L'homicide au Canada, 1978-1982

Graphique — 3

Rate⁽¹⁾ of homicide offences Taux⁽¹⁾ d'infractions d'homicide



(1) Rates are calculated on the basis of 100,000 population.

Les taux sont calculés pour 100,000 habitants.

(2) Includes offences of murder, manslaughter and infanticide.

Comprend toutes les infractions de meurtre, d'homicide involontaire coupable et d'infanticide.

N.B. Infanticide offences are not presented separately as the low rates preclude any significant trend pattern.

Des graphiques d'infractions d'infanticide ne s'appliquent pas ici car les taux sont trop petits pour indiquer une tendance significative.

Source: Canadian Centre for Justice Statistics, Law Enforcement Section — Homicide Program

Source: Centre canadien de la statistique juridique, Section de l'application de la loi — Programme d'homicide

NOTES ON HOMICIDE DATA AND SOURCES

Police departments across Canada report, to the Centre's Law Enforcement Section, all deaths believed to be homicides, by calendar year. Supplementary data are also provided by the Centre's Juvenile Justice Program and the Correctional Service of Canada.

The data are subjected to certain quality controls, one of which is the culling of information from relevant Canadian news articles received from a press clipping service to ensure that all publicly reported homicide related deaths are brought to the attention of the Homicide Program.

The Homicide Program provides for continuous updating as new information becomes available. Thus annual data may consequently vary from year to year. Caution is therefore advised when comparing annual data provided through the Homicide Program. It should be further noted that the homicide data produced by the Centre's Uniform Crime Reporting (UCR) Program (Crime and Traffic Enforcement Statistics cat. 85-205) may differ from that supplied by the Homicide Program as the program concepts of UCR do not provide for annual updates to information.

Special thanks are extended to Canada's police departments, the Correctional Service of Canada and the Centre's Juvenile Justice Program for their timely submissions to and valued co-operation with the Homicide Program.

The Canadian Centre for Justice Statistics, Statistics Canada, should be credited when reproducing or quoting any part of this report.

For further information on homicides in Canada, please communicate with Joanne M. Lacroix, Canadian Centre for Justice Statistics, Statistics Canada. R.H. Coats Building, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario, K1A 0T6, (613) 995-0855.

NOTES SUR LES DONNÉES ET LES SOURCES DE DONNÉES SUR LES HOMICIDES

Les services de police du Canada déclarent, à la Section de l'application de la loi du Centre, tous les décès considérés comme des homicides selon l'année civile. Le Programme de la justice pour les jeunes du Centre et le Service correctionnel du Canada fournissent également des données supplémentaires.

Les données font l'objet de certains contrôles de la qualité, dont l'un consiste à passer au crible les renseignements d'articles canadiens reçus d'un service des coupures de presse pour faire en sorte que tous les homicides signalés soient portés à la connaissance du Programme d'homicide.

Le Programme d'homicide prévoit une mise à jour permanente au fur et à mesure de la disponibilité des nouvelles données; c'est pourquoi, les données annuelles peuvent varier d'une année à l'autre. Il faut donc comparer avec prudence les données annuelles produites dans le cadre du Programme d'homicide. Il convient en outre de noter que les données sur les homicides produits dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) du Centre (Statistique de la criminalité et de l'application des règlements de la circulation, n° 85-205 au cat.) peuvent différer de celles qui sont produites par le Programme d'homicide, car le programme DUC ne permet pas de mettre à jour les données.

Nous remercions tout particulièrement les services de police du Canada, le Service correctionnel du Canada et le Programme de la justice pour les jeunes du Centre pour les données qu'ils ont fournies et leur précieuse collaboration au Programme d'homicide.

Reproduction ou citation autorisée sous réserve d'indication de la source: Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique.

Pour de plus amples renseignements sur les homicides au Canada, veuillez communiquer avec Joanne M. Lacroix, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, immeuble R.H. Coats, Parc Tunney, Ottawa, Ontario, K1A 0T6, (613) 995-0855.

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA



1010481632